

Ministère de la Culture et de la Communication
CGT, FSU, SUD

Paris, le 3 avril 2015

Madame Fleur PELLERIN
Ministre de la Culture et de la Communication
3, rue de Valois
75001 Paris

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, la journée du 9 avril prochain constitue une journée d'action unitaire interprofessionnelle pour protester contre la politique d'austérité menée par le gouvernement et les visées régressives des représentants du patronat.

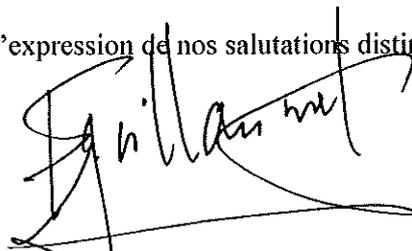
A cette occasion, nos organisations syndicales appellent les agents du ministère à se mobiliser et à cesser le travail pour faire entendre, entre autres, les revendications suivantes :

- **Salaires et carrières** : au ministère de la culture, c'est la misère et nous ne pouvons plus l'accepter ; une hausse du pouvoir d'achat s'impose, elle passe par le dégel du point d'indice et par des mesures de rattrapage des pertes subies depuis des années ; les carrières doivent enfin trouver des débouchés, cela vaut pour toutes les catégories et en priorité pour les plus bas salaires. En agissant sur les salaires et les carrières, nous visons aussi à l'augmentation du niveau des retraites, lui aussi aujourd'hui scandaleusement bas.
- **Emploi et métiers** : nos missions et nos métiers (qui doivent absolument être préservés et transmis) ont besoin d'emplois et d'emplois stables ; ainsi nous exigeons la fin des suppressions d'emplois, la création d'emplois statutaires - via l'organisation de concours pour tous les corps - permettant le bon accomplissement de toutes les missions de service public ; c'est indispensable pour faire reculer la précarité et protéger les conditions de travail ; c'est également indispensable pour répondre aux attentes des usagers avec le souci constant de l'égalité et de la solidarité.
- **Réforme territoriale, DRAC et STAP** : la réforme territoriale risque de se traduire par une vaste restructuration de l'appareil d'Etat ; elle percute de plein fouet les DRAC et les STAP ; elle touche aussi à l'administration centrale, à l'enseignement supérieur et à la recherche, posant la question de l'avenir de notre ministère ; nous exigeons la préservation de l'outil de travail, de toutes les unités de travail et de tous les emplois là où ils sont ; les territoires et les populations ont besoin des services déconcentrés du ministère.
- **Le 7/7, d'abord au Louvre, à Orsay et Versailles, et après...** : nous vous demandons de renoncer à cette mesure qui vise à l'accélération de la marchandisation de la culture, et à la déréglementation du travail ; nous exigeons également l'arrêt de toute marchandisation du patrimoine et des ressources documentaires, et en particulier le retrait des mesures concernant l'externalisation des collections.
- **Archéologie préventive** : là encore, la mise en concurrence et la marchandisation mettent en danger le patrimoine ; maltraiter ainsi le passé, c'est insulter l'avenir ; nous continuons à exiger un pôle public de l'archéologie préventive, ainsi qu'une maîtrise d'ouvrage publique dans ce secteur.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du 9 avril 2015, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels du ministère de la culture, de droit public comme de droit privé.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées



Pour les organisations syndicales susnommées